

Rapport d'activité

2020

MAISON

VIE

ASSOCIATIVE



Conseil de Maison Extraordinaire
Mardi 21 septembre 2021

Le Mot de la Présidente

Élue en janvier 2021 au poste de Présidente du Pôle Vie Associative de l'ADUGES, je tiens à féliciter mon prédécesseur Pascal Matthys pour l'excellent bilan de la MVA au cours de ce mandat. 2021 est encore une année particulière où le contexte sanitaire n'a pas permis de nous rencontrer en présentiel mais l'équipe de la MVA relève le défi de maintenir son activité auprès des associations (accompagnement individuel, ateliers participatifs, accueil, PIVA+ etc...) et nous travaillons sur des nouveaux chantiers : le bilan du projet de la MVA

2016-2021 et la préparation du nouveau projet MVA 2022-2027. La communication au sein de l'ADUGES, la réflexion sur le bénévolat...

Je suis heureuse de vous accueillir ce 21 septembre avec les membres élus du Conseil de Maison et l'équipe pour le Conseil Extraordinaire qui se déroule dans nos locaux.

Au plaisir de se rencontrer et d'échanger.

Véronique PETIT-BOUTRY

Mme Véronique PETIT BOUTRY a été élue présidente du Conseil MVA le 13 janvier 2021



Un grand merci à M. Pascal MATTHYS qui a assuré la présidence de 2016 à ce jour, pour son investissement, son engagement bénévole sans faille et sa présence constante auprès de l'équipe pour le portage de notre projet associatif et notre intégration au sein de l'ADUGES. Félicitations à Mme Véronique PETIT BOUTRY pour son élection à la présidence et bienvenue dans l'équipe.



Chères adhérentes, chers adhérents,

Comme l'année dernière notre Conseil de Maison a dû encore une fois être reporté. En 2020 la situation sanitaire a perturbé le fonctionnement de notre maison. C'est dans un contexte dégradé que nous avons organisé notre Conseil de Maison extraordinaire, qui devait élire ses nouveaux membres. Force a été de constater qu'au vue de la faible participation bien compréhensible il était difficile de réaliser ses élections. Sur proposition de Madame Crockey, Présidente de l'Aduges nous avons décidé d'organiser un vote par correspondance du 23 novembre 2020 au 11 décembre 2020. A l'issue de ce vote, un nouveau Conseil de Maison a été constitué et Mme Petit Boutry a été élue à sa Présidence.

Pourtant l'année 2020 avait bien démarrée, nous avons pu organiser notre cérémonie de vœux et se rencontrer lors de notre Chapelle, c'était sans compter sur l'arrivée du COVID qui a perturbé l'activité de notre société et de notre Maison en

particulier. Cependant l'équipe des salariés tout en respectant les règles imposées par l'Etat a assuré les missions essentielles pour nos associations. Les services comptabilité et l'accompagnement ont assuré un rôle indispensable dans ce contexte difficile.

Je remercie l'équipe de salarié pour le travail accomplie et sa réactivité.

Cette pandémie a eu son lot de drames dans nos vies mais aussi parmi nos adhérents. Je voudrais rendre hommage à André Devynck, Président des Amis du Reuze qui a été un membre actif de notre Conseil d'Administration à la création de la MVA. André nous a quitté récemment. Le monde associatif a perdu un fervent défenseur du patrimoine carnavalesque. Mais la vie doit continuer, l'équipe et les membres du Conseil de Maison continuent à servir ses adhérents et promouvoir le monde associatif au combien utile dans cette période troublée.

Pascal MATTHYS

SOMMAIRE

. L'année 2020 en quelques chiffres	p 3 / 4
. L'accompagnement en 2020	p 5 / 6
. L'outillage en 2020 pour les associations adhérentes	p 7
. Valoriser et mettre en synergie	p 8 / 10
. La MVA au coeur d'un réseau partenarial	p 11
. Parlons bien... Parlons chiffres	p 12
. L'oeil en coulisse	p 13 / 15

L'ANNÉE 2020 EN QUELQUES CHIFFRES...

LE PROFIL DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES AU PÔLE VIE ASSOCIATIVE DE L'ADUGES

En 2020



Le nombre d'associations adhérentes au Pôle Vie Associative de l'Aduges n'est pas équivalent à celui de 2019 ou nous recensons 300 adhérentes !

Face à la crise sanitaire, certaines associations se sont mises en veille et n'ont pas eu la nécessité d'adhérer. Nous déplorons **4** dissolutions 🙄 indépendantes de la crise COVID.

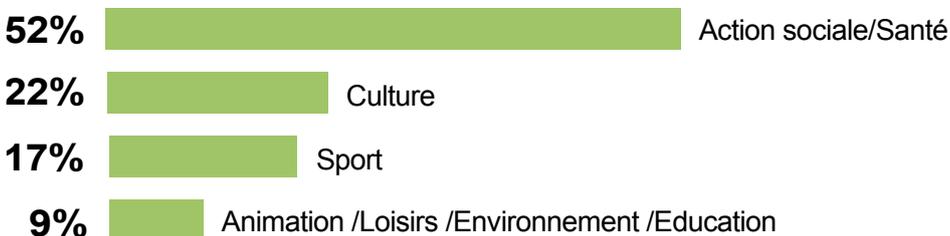
Le Pôle Vie Associative a su maintenir un nombre d'adhérents égal à celui de 2017. Année la plus basse depuis 2015... Année de flottement où la MVA a été absorbée au sein de l'ADUGES. Ces chiffres permettant d'envisager l'avenir du Pôle Vie Associatif sous un angle prometteur.

Le profil des associations adhérentes reste proche de celui de ces dernières années au niveau secteur d'activité et territoire d'origine.

RÉPARTITION PAR TERRITOIRE



SECTEUR D'ACTIVITÉS



PROFIL DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS



ACCUEILLIR LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET INFORMER LES HABITANTS

**Orienter
et accueillir
les
habitants**

La mission première de la Maison de la Vie Associative est d'accueillir un public souhaitant être informé des activités associatives existantes sur notre territoire.

Dans ce cadre, Johanna HADERBACHE, chargée d'accueil à la MVA répond aux questions et oriente les habitants vers les associations les plus appropriées. Certaines personnes recherchent des activités de loisirs, des missions de bénévolat, des stages en association... A ce titre, un travail de référencement et de mise à jour est mené quotidiennement par la MVA. Il permet la création d'une base de données des associations du territoire dunkerquois servant de support de travail à l'équipe MVA.

Cet annuaire associatif numérique est consultable par chacun sur le site internet de la MVA : (www.associations-dunkerque.org).

**Proposer
des locaux
aux
associations
adhérentes**

L'accueil de la MVA repose également sur la mise à disposition des locaux : la réservation de salles, la mise à disposition de matériel de réunion, l'attribution de boîtes à lettre...L'entretien et la maintenance des locaux sont un maillon essentiel de notre structure. Fabienne ROELANDT et Stéphane BAILLEUL ont en charge le nettoyage et l'entretien quotidien du bâtiment. Ils agencent aussi les salles. Stéphane BAILLEUL assure également les réparations et le gardiennage de la Maison de la Vie Associative et des structures Aduges.

En 2020 en bref

617 mises à disposition de salles

sur **171** jours d'ouverture dont **15** samedis et **2** dimanches

Cela équivaut à **61%** du taux d'ouverture habituel

(comparaison 2019 avec 1410 mises à disposition de salles sur 278 jours d'ouverture dont 34 samedis et 8 dimanches)



Une Maison de la Vie Associative confinée... mais au plus près des associations !

Lors du premier confinement, la MVA a été dans l'obligation de fermer ses portes le 16 mars. Consciente que la période était difficile pour tous les acteurs associatifs, la MVA accueillait sur rendez-vous, une fois par semaine, les associations pour récupérer leur courrier. Le relevé des messages téléphoniques et courriels était également effectué. Et le dernier jour d'ouverture avant le confinement, la MVA a répondu à de nombreux restaurants désireux de donner leurs denrées alimentaires à des associations.

L'ACCOMPAGNEMENT EN 2020



Une des missions essentielles de la Maison de la Vie Associative est d'être Point d'Information à la Vie Associative (PIVA). Reconnue par l'Etat, PIVA+, la MVA s'adresse à toute association qui en fait la demande, quel que soit le domaine d'intervention et le territoire d'implantation, pour toutes les questions touchant à la vie quotidienne de l'association (gouvernance

associative, gestion administrative et financière) et au projet associatif (élaboration et développement).

Notre structure, via le cahier des charges PIVA+, s'engage à assurer un accueil personnalisé, une écoute bienveillante et une information fiable à tout porteur d'un projet collectif ou tout dirigeant associatif bénévole.



Une Maison de la Vie Associative confinée... mais au plus près des associations !

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a conforté la Maison de la Vie Associative dans son rôle de pôle ressource. Lors du premier confinement ce service de la MVA a été maintenu à distance. L'Etat via les directions Régionale et Départementale à la Vie Associative ont reconnu l'importance de notre mobilisation et le travail fourni. C'est ainsi que les questionnements des associations ont trouvé réponse par téléphone ou mail (sous 24 heures) et qu'une newsletter hebdomadaire a vu le jour.

Les nombreuses informations associatives et tous les dispositifs mis en place régulièrement en cette période étaient de ce fait rapidement transmis aux acteurs associatifs.

La Maison de la Vie Associative un incubateur d'associations

Pour bien démarrer dans la vie associative, la MVA via Agathe MINNE, accompagne dans la définition ou la clarification du projet, l'élaboration des statuts associatifs, les formalités administratives de création et la mise à disposition d'outils (statuts commentés, textes législatifs...).

C'est ainsi qu'en **2020**,
la MVA a accompagné
19 créations d'association
dont **3** en période de premier
confinement. (36 en 2019).

La Maison de la Vie Associative dispose de compétences variées mises à la disposition des associations et mène ainsi différents accompagnements possibles auprès de porteurs de projets qui la sollicitent...

61 accompagnements à la gestion de la vie associative et aux obligations statutaires (61 en 2019) ont été menés dont **27** sur les aspects réglementaires relatifs à l'organisation d'Assemblée Générale ou les élections de la gouvernance dans le contexte de crise sanitaire. Aucune association n'ont été « reçues » pour envisager une dissolution.

65 associations ont été suivies pour des questions financières et comptables (61 en 2019) pour mettre en place et tenir sa comptabilité, élaborer un Budget prévisionnel...

53 accompagnés dans la recherche de financements publics et privés (12 en 2019) et montage de dossiers de demande de subventions (Fonds de Développement à la Vie Associative-FDVA...).

Un
accompagnement
technique et
méthodologique
au quotidien



Une Maison de la Vie Associative... qui s'adapte !

Face à une crise sanitaire qui s'inscrit dans la durée et afin de limiter les risques de propagation du virus, la MVA a adapté son accompagnement. Début 2020, les premiers accompagnements à distance se sont faits par téléphone voire courriel. Depuis le dernier trimestre 2020, la MVA assure les accompagnements en visioconférence. Les rendez-vous individuels sont pris et se font en visio programmée ! Quoi de plus agréable que de voir et de sourire à la personne avec qui on échange et partage des documents par voie dématérialisée !!



Même le site de la MVA s'adapte

Dans ce contexte de crise sanitaire de nombreux dispositifs ont vu le jour : plan de relance ESS, aide de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, appels à projets, enquêtes... La MVA qui communique sur des ressources financières, des soutiens, des outils aux associations... a créé une rubrique « COVID » sur son site internet, de façon à ce que les acteurs associatifs trouvent en un clic l'ensemble des ressources qui s'offrent à eux.

Parallèlement à ces accompagnements, la MVA met à disposition des acteurs associatifs des outils : Fiches pratiques sur l'organisation d'un loto, d'un plan de communication, les barèmes de frais kilométriques, le livret monde associatif et médias locaux...

Ces derniers sont téléchargeables sur notre site Internet : www.associations-dunkerque.org

La région soutient la Création Régionale d'Emplois Associatifs Pérennes (CREAP). Dans ce cadre, elle attribue une subvention dégressive sur 4 ans (23 000 euros pour un poste temps plein).

Pour prétendre à ce financement, l'association devait créer un poste d'emploi nécessaire au maintien de son activité ou permettant la mise en place de nouvelles actions. Ce poste doit être un CDI entre 80 et 100%.

L'association devait être accompagnée par une structure référencée par la Région Haut de France pour solliciter cette aide financière.

Depuis fin septembre 2018, la MVA est reconnue par la Région Haut de France comme structure accompagnatrice (Conseiller Emploi) sur le territoire de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE et la Communauté de Communes des Hauts de France.

**La MVA...
«Conseiller
Emploi CREAP»
depuis 2018**

En 2020, la MVA a accompagné **6** associations. **5** d'entre elles ont pu bénéficier d'un financement. Cela correspond à la création de **5** CDI à temps plein. Soit 50 000 euros de la région sur le territoire Dunkerquois et 112 000 euros sur 4 ans !



En bref

Dispositif CREAP de 2018 à 2020

13 associations accompagnées

11 emplois créés en CDI

308 000 euros

de la région sur notre territoire

► Info sur ce dispositif

Il est suspendu depuis fin janvier 2020, le nombre de 500 créations de poste ayant été atteint.

Le volet 2 est en cours de réflexion par la Région.

PAROLES D'ASSOS



«On a connu le dispositif CREAP grâce à la MVA. Toujours la tête dans le guidon, en tant qu'association, ce fut un véritable soulagement. C'était facile, accessible et pratique d'être accompagné par la MVA sur des demandes de financements. C'est rare qu'on nous soutienne autant dans notre démarche. La MVA a réellement facilité via son accompagnement».

DK PULSE



L'OUTILLAGE EN 2020 POUR LES ASSOCIATIONS ADHERENTES

Une aide en Comptabilité et en Paie

En 2020, la MVA a assuré la saisie comptable de **4** associations et les fiches de paie de **11** associations appliquant **3** conventions collectives différentes, soit un total de **38** fiches de paie par mois.

Cette prestation assurée par Elodie ALLOUCHERY s'adresse uniquement aux associations en émergence, n'ayant pas l'obligation d'avoir un commissaire aux comptes.

Par rapport à 2019, une seule association n'effectue plus ses fiches de paie à la MVA puisqu'elle a désormais dans son budget de fonctionnement plus de 153 000 euros de financements publics.

Un service reprographie / infographie

La MVA propose un conseil en communication visuelle en réalisant des documents (création de maquette) et la réalisation de supports (photocopie, billetterie, impression de kakemonos, roll up, affiches, papier à entête, banderoles, etc...).

En 2020, **30** associations ont sollicité la MVA pour de l'infographie.

26 maquettes ont ainsi été réalisées par Isabelle MEESEMAECKER (82 en 2019).

30 associations ont utilisé le service reprographie pour **75** travaux «Traceurs»

(84 en 2019) et **40** pour diverses impressions réalisées par Pascaline LARDEY (41 en 2019).



Un mini site internet

Les associations adhérentes qui en font la demande ont la possibilité de disposer gratuitement d'un mini site Internet hébergé sur le site MVA.

Aujourd'hui, **62** associations utilisent ce service gratuit.

Le nombre de maquettes a diminué puisque les associations n'ont pas organisé d'événements et de sorties comme les années précédentes.

Néanmoins, on constate que le nombre d'impressions n'a pas baissé. Des associations structurantes ont profité de cette période pour imprimer des grands supports... Le COVID n'aura pas eu raison de la volonté des associations à se poser et penser communication !

PAROLES D'ASSOS

«Nous faisons appel régulièrement au service reprographie de la MVA pour la réalisation de nos supports et sommes très satisfait du travail réalisé, de la qualité ainsi que des délais de production.»

Entreprendre Ensemble

Nous sommes très satisfaits pour les travaux effectués par la Maison de la Vie Associative. L'accueil est parfait. Les roll up commandés correspondent parfaitement à nos souhaits. D'autre part, nous apprécions l'efficacité et la qualité des prestations dans le cadre de l'élaboration de notre journal «l'ADRASIEN»

ADRA, Association Dunkerquoise de Retraite Active

VALORISER ET METTRE EN SYNERGIE

LES TEMPS FESTIFS PORTÉS PAR LES ASSOCIATIONS

LES VOEUX

La cérémonie de vœux de la MVA constitue un temps fort de notre structure en mobilisant un grand nombre de bénévoles. La convivialité, l'échange et la mise à l'honneur des associations en sont les moteurs. L'animation de cette manifestation repose uniquement sur des associations volontaires. Animée par Monsieur Pascal MATTHYS, président du Conseil MVA, a été agrémentée d'animations. La soirée a été lancée par la diffusion du film « Hope » proposé par l'association Art et Fact. L'association Tango Attitude Côte d'Opale nous a fait partager le plaisir d'écouter et de danser le tango argentin avec 2 démonstrations de danse. La centaine d'acteurs associatifs présente a ensuite pu visionner un second film proposé par l'Union des Cyclotouristes du littoral Nord – DUNKERQUE. Ce montage vidéo a obtenu le 1er prix au concours de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Enfin, la Salle d'Armes Jean Bart nous a fait vibrer avec une démonstration de sabres laser. Ce fut l'occasion d'assister à un quizz informant du rôle et des actions portées par le Conseil de façon ludique.



LE BIENVENUE AUX ASSOS

La Maison de la Vie Associative a convié toutes les associations récemment adhérentes. Ce fut l'occasion de présenter l'offre de service globale que propose l'ADUGES à toutes les associations mais également un temps convivial. Le temps d'une soirée, la vingtaine d'acteurs associatifs ont pu discuter et échanger sur leur projet, leurs pratiques, leurs difficultés... Cet événement reste un incontournable des temps forts de la MVA. Régulièrement les participants repartent avec des contacts et des pistes de travail en commun... Une soirée toujours riche en rencontres !

En 2020, nous n'avons pas pu l'organiser avec les associations récemment créées... COVID oblige le report en 2021.

LA CHAPELLE A LA BANDE DE LA CITADELLE

Évènement incontournable de la MVA pendant des années, cette manifestation n'était plus organisée.

Grâce à la mobilisation forte des bénévoles du Conseil de la MVA, ce temps convivial a revu le jour en 2019 sous une forme différente. Toujours basée sur la convivialité et l'échange, la Chapelle se veut désormais un temps fort d'implication des bénévoles dans l'organisation en collaboration avec l'équipe salariée.

Une centaine d'associations a répondu présente pour ce RDV patrimonial !



Les rencontres

Forte de ses différents réseaux et partenaires, la MVA propose tout au long de l'année des débats, conférences, ateliers participatifs, temps d'échange afin de permettre aux bénévoles, responsables ou

aux salariés d'associations de se rencontrer, de s'informer, d'acquérir ou développer des compétences. En 2020, la MVA n'a pas pu poursuivre son action «aller vers les associations». Elle ne s'est

pas déplacé au sein des maisons de quartier. L'action reprendra quand le contexte sanitaire nous le permettra.

1 atelier « communication » animé par Pascaline LARDEY et Isabelle MEESEMAECKER.

Ayant accueilli **3** bénévoles.

5 ateliers sur la «Création d'association» animés par Agathe MINNE.

Ayant accueilli **8** bénévoles.

17 ateliers en comptabilité animé par Elodie ALLOUCHERY :

11 ateliers « Comment tenir la comptabilité de son association »

3 ateliers « Comment établir son budget prévisionnel »

2 ateliers « Comment construire son compte de résultat »

1 atelier « Comment construire son bilan ». Ayant accueilli **36** bénévoles.

**LES
ATELIERS
PARTICIPATIFS**



En bref

28 ateliers participatifs

41 bénévoles accueillis
(104 en 2019)



**LES
RENCONTRES
ASSOCIATIVES**

La MVA a proposé différentes thématiques abordées par des intervenants extérieurs ou des salariés de l'Aduges.

Ont ainsi été proposés :

- Les financements Ville de DUNKERQUE et CUD
- Les financements politique Ville
- Le Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA)
- Mon association et le numérique : Les demandes de subventions en ligne, Mon compte Asso...
- RGPD, Quésaco ?
- Sensibilisation à l'information pour l'organisation de réunions ou évènements associatifs durant la crise COVID

Ayant accueilli plus d'une centaine de bénévoles.

De nouvelles actions de mise en synergie

Début 2020, la MVA était sur les chapeaux de roue et a initié de nouveaux temps...

A L'ASSO DU NUMÉRIQUE...

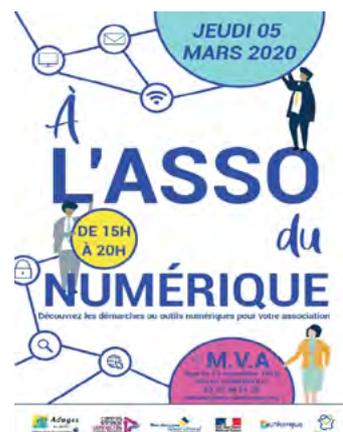
Un nouveau temps fort des ressources aux associations

Le 5 mars 2020, la MVA, en collaboration avec le groupe projet centres sociaux connectés en Flandre Maritime (CSCFM) a organisé un salon de ressources numériques à destination des associations du territoire de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE, via des temps d'information, des ateliers pratiques, des stands...

Une quarantaine d'associations ont participé à des ateliers de prise en main d'un PC, de création d'une boîte mail ou d'un compte association (obligatoire pour les démarches administratives associatives) ...

Des stands d'information ont répondu aux demandes individuelles sur le financement participatif, les impressions 3D, la valorisation du bénévolat via une application, la recherche de bénévoles grâce à la une plate-forme locale « J'agis pour Dunkerque » ...

Un temps d'information sur la réforme de la gestion des données (RGPD) a été proposé par l'Union Régionale des Associations Culturelles (URACEN).



Des membres de l'équipe MVA ont animé des ateliers participatifs sur le Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA) et la valorisation comptable du bénévolat.

Un franc succès pour cette première qui, au-delà d'avoir trouvé son public, a permis à la MVA de développer des partenaires différents comme le Centre social de Grand-Fort-Philippe, l'URACEN, mymoneyhelp ...

L'ENGAGEMENT DE LA FEMME



Le 9 mars 2020, la MVA a proposé une soirée de projection de « Tant que nos cœurs battront ». Ce film documentaire d'Eléonore DUMAS sur le bénévolat de femmes au sein d'une association d'aide aux migrants a été alimenté par des témoignages de femmes engagées.

Ce moment citoyen en présence de la réalisatrice, fut riche en échanges a accueilli une soixantaine de personnes... hommes et femmes ! Salle comble à la MVA !



LA MVA AU COEUR D'UN RÉSEAU PARTENARIAL

Des partenaires « historiques »



La Direction Régionale Jeunesse et Sports, Cohésion Sociale Nord-Pas de Calais et la Direction Départementale du Nord soutiennent la Maison de la Vie Associative dans sa fonction d'accompagnement et de formation des dirigeants associatifs par le biais d'une subvention annuelle dans le cadre du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA). Elles soutiennent et certifient la MVA en tant qu'interlocuteur pour l'accompagnement des associations en lui attribuant le «label» Point d'Information à la Vie Associative (PIVA) depuis 2007.



La région soutient la MVA dans sa fonction **Point d'Information à la Vie Associative (PIVA)** par le biais d'une subvention annuelle. Elle soutient également le **poste d'accompagnement en comptabilité et fiches de paie**. Elle reconnaît la MVA comme « **Conseiller Emploi** » dans le dispositif CREAP.



La Ville de **DUNKERQUE** soutient la Maison de la Vie Associative dans sa fonction d'accompagnement et d'outillage des associations par le biais d'une subvention annuelle et la mise à disposition d'agents municipaux depuis 2007.



La Communauté Urbaine de **DUNKERQUE** soutient la Maison de la Vie Associative dans sa fonction d'accompagnement et d'outillage des associations par le biais d'une subvention annuelle.

De nouveaux partenaires

2020 a permis à la MVA de développer de nouveaux partenariats.



Fin 2019, la MVA, dans le cadre de sa mission PIVA+, avait identifié 5 PIVA pour servir de relais d'information. L'année 2020 a permis d'asseoir notre collaboration avec ceux de **Grand Fort Philippe et de Rexpoède**. Nous sommes intervenus au Centre social de Grand Fort Philippe sur le Fonds de Développement à la Vie Associative et celui de Rexpoède sur la création d'associations. Nous échangeons régulièrement pour la diffusion d'information et servons ponctuellement de lieu ressource, comme nous engage notre conventionnement avec l'Etat. Ce partenariat se poursuit sur 2021.

Nous avons maintenu notre collaboration avec **l'Equipe Projet Centre Sociaux Connectés** que nous hébergeons dans nos locaux. Ils nous ont accompagnés au passage au numérique et ont animé des temps d'accompagnement des associations en période de confinement. Début 2020, la Maison de la Vie Associative a été sollicitée par **l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)** en tant qu'expert à la gestion associative. Dans un premier temps, nous avons participé aux commissions d'attribution de fonds dédiés aux associations. Au-delà de composer ce jury, il s'agissait de sensibiliser les associations à l'élaboration d'un budget prévisionnel et d'être au clair au niveau de la gouvernance associative et des obligations lors de l'organisation de manifestation. Le travail se révélant conséquent, la MVA, en accord avec l'ULCO est intervenue dans le module «Engagement étudiant». L'expérience fut concluante et donc reconduite en 2021... sous une forme à distance COVID oblige !



Une Maison de la Vie Associative confinée... mais pas isolée !

En cette période de crise sanitaire, et notamment lors du premier confinement de mars, le réseau PIVA+ est resté actif. Il remplissait sa fonction auprès des associations mais il était également un lieu de ressources pour récupérer des informations en tant qu'accompagnateur. Ce réseau s'est également révélé un lieu de partage et d'échange dans un contexte particulier avec un risque fort d'isolement des salariés en télétravail.

Ce travail et ce soutien ont été possibles grâce à la mobilisation de notre déléguée départementale à la Vie Associative qui, en collaboration avec la Maison des Associations de Tourcoing, a maintenu le lien au sein du réseau via des visioconférences régulières et des emailings. Une expérience qui démontre la force du réseau !

PARLONS BIEN...

PARLONS CHIFFRES

En 2020, la Maison de la Vie Associative a perçu une subvention Ville de DUNKERQUE d'un montant de 185 500 euros.

Elle reste constante. Elle est attribuée à l'Aduges avec un fléchage sur le pôle vie associative / Maison de la Vie Associative.

La Ville de DUNKERQUE met à disposition à la MVA, 2 agents ville de DUNKERQUE.

Ce qui correspond à un soutien financier à hauteur de 72 602 euros

La Maison de la Vie Associative bénéficie toujours d'un poste FONJEP qui correspond à une subvention Etat de 7107 euros par an.

Fin 2020, la MVA bénéficie d'un second Poste FONJEP sur le poste accompagnement comptable.

La MVA a perçu une aide du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) sur l'axe Formations à hauteur de 5000 euros. Jusque 2017, cette aide ne dépassait pas les 3000 euros.

Depuis 2018, la MVA perçoit une subvention annuelle de la Communauté Urbaine à hauteur de 35 000 euros.

Depuis 2018, la MVA perçoit de nouveaux financements :

PIVA+ : 4 000 euros Région Hauts De France

PIVA+ : 2 000 euros DDJSCS

CREAP « Conseiller emploi » 8000 euros Région Hauts De France

CREAP « Poste comptabilité fiche de paie aux associations » 4000 euros (10 000 euros en 2017, 8000 en 2018, 6000 en 2019) Région Hauts De France. La MVA bénéficie pour la dernière année ce financement qui est sur 4 ans.



Dans ce contexte de crise sanitaire, l'ensemble de nos subventions ont été maintenues et nous ne pouvons qu'en remercier nos partenaires !

En 2020, la Maison de la Vie Associative a répondu à un appel à manifestation Politique de la Ville sur le recrutement d'un poste adulte relais. L'Etat a émis un avis favorable à notre dossier.

L'Aduges bénéficie ainsi d'une aide de 19 875 euros par an pour un CDD (dans la limite d'une durée de 3 ans renouvelable 1 fois) sur un poste d'animateur numérique accompagnateur des associations. Cette personne devra avoir minimum 30 ans, résider en quartier prioritaire et être sans emploi. Le recrutement est en cours.

Pour 2020, la MVA présente un excédent de 42 000 euros.

Ce réalisé est lié à plusieurs facteurs :

- ▶ Moins d'achat de fournitures d'activité.
- ▶ L'occupation du poste comptable gestionnaire paie par Elodie ALLOUCHERY qui ne bénéficie pas de l'ancienneté de Fabienne TAVARES actuellement en arrêt maladie (plus de 18 ans à l'Aduges).
- ▶ Le passage en mi-temps thérapeutique de Fabienne ROELANDT et non remplacée en totalité pendant cette période.
- ▶ Les cotisations employeur sont moindres en réel qu'en budget, puisque ni le salarié ni l'employeur n'ont cotisé sur l'indemnité activité partielle de mars à mai 2020.

PAROLES D'ASSOS



« La Maison de l'Environnement a fait appel à plusieurs reprises à la MVA pour des travaux de reprographie, notamment sur les roll up, bâches et kakémonos. Nous en avons toujours été très satisfaits ! Humainement tout d'abord, puisque les associations adhérentes à la MVA y sont toujours bien accueillies, même à distance en temps de Covid. Une équipe réactive, souriante et qui sait conseiller quand nous hésitons. Nous sommes également ravis de la rapidité avec laquelle les supports sont réalisés. La qualité est également au rendez-vous, jamais nous n'avons eu à nous plaindre : les supports durent dans le temps. Et enfin, tout cela pour un coût accessible pour des associations qui ne peuvent pas toujours dédier un budget suffisant à la communication. Pour tout cela, un grand merci à vous ! »

Maison de l'Environnement



L'OEIL EN COULISSE...



Une équipe de salariés...

L'EQUIPE MVA EN SÉMINAIRE



Depuis 2018, toute l'équipe de la MVA avait initié une journée à bord du véhicule 9 places de l'Aduges pour visiter des structures de l'Aduges et rencontrer nos collègues de façon conviviale et studieuse... un temps de découverte et d'échange. 2020, nous n'avons pas pu renouveler l'opération. Nous avons néanmoins consacré une journée en équipe le jeudi 3 décembre pour aborder l'accueil de notre nouveau Conseil MVA et ainsi aborder les relations entre bénévoles et salariés. Notre temps de travail fut également consacré à établir un bilan de nos actions.



LES RÉUNIONS «GROUPE MÉTIER»

La crise sanitaire n'a pas permis de maintenir les formations néanmoins le groupe métier entretien a été tenu. L'ordre du jour : utilisation des produits à utiliser pour le COVID.

L'ACCUEIL D'ELISA, VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE !



L'ADUGES a recruté pour la 5ème année consécutive 16 volontaires en service civique. Ces derniers effectuent des missions au sein des maisons de quartier. C'est avec plaisir que l'équipe a accueilli Elisa DARRE, en novembre 2020. De formation en comptabilité et accueil, Elisa a amorcé une réorganisation administrative en interne.

PAROLES D'ASSOS



La Plateforme des Soutiens aux Migrant(es) est appuyée dans sa gestion administrative et financière par la Maison de la Vie Associative. Le soutien d'Elodie Allouchery, du service comptabilité, ne consiste pas seulement à produire les fiches de paye de l'association et à centraliser l'ensemble de nos justificatifs afin de pouvoir produire un état financier à la fin de l'année, ce qui est déjà un appui considérable pour les salariées de la PSM et son CA. Il s'incarne également dans les différentes réponses apportées à nos questions et dans un appui à nos réflexions, lorsque nous avons besoin d'y voir plus clair dans certaines démarches. Ainsi, dernièrement, nous avons pu solliciter la MVA et Elodie sur des questions de CDD, de

prévoyance, ou encore de convention collective. L'appui à la décision peut se faire également à travers la production d'un état financier mettant en miroir notre budget prévisionnel et les dépenses à date, 1 ou 2 fois par an. Enfin, les deux salariés de la PSM et une membre de son CA ont pu également bénéficier d'un temps de formation (en décembre 2020) sur le compte de résultat et le bilan, dans un format qui permettait facilement de poser des questions au plus près de nos réalités associatives, avec une formatrice toujours très patiente et pédagogue ! La MVA et son service comptabilité sont donc un soutien indispensable dans le processus continu de professionnalisation et de renforcement de la PSM.

Marie, Plateforme Soutiens aux migrants



INSTANCE DE CONCERTATION, DE DÉBAT ET DE DÉFINITION DES ORIENTATIONS DU PROJET DE LA MVA

Le Conseil de Maison se composait début 2020 :

- un collège associations adhérentes (depuis au moins 6 mois) : 9 à 12 postes avec voix délibérante
- un collège élus composé de M. Joël RICHARD, Président Aduges, Mme Diana DEQUIDT Adjointe au Maire de DUNKERQUE et Mme Nadia AMARA, Conseillère Municipale.
- un collège techniciens avec voix consultative, composé de Mme Binh DO COULOT MARIE, Directrice Générale Aduges, Mme Agathe MINNE, directrice MVA et M. Christophe BERNARD, Directeur Général Adjoint Ville de DUNKERQUE.

Toute association adhérente à l'Aduges peut faire acte de candidature et y siéger à l'issue d'un vote en Conseil de la Maison de la Vie Associative extraordinaire. Le mandat est de 2 ans.

Le 22 mars 2018, ont été élus pour siéger dans le Collège Associations jusque mars 2020 :

Mme Céline CHARLIER MORELLE - Association AREFH

M. Gérard CHAVY - Coordination Culturelle en Région Dunkerquoise

Mme Régine DEVOS - Sporting Dunkerquois

Mme Virginie HEQUETTE - Cercle d'escrime de Coudekerque-Branche

M. Bernard LECOMTE - Aide Familiale A Domicile

M. Pascal MATTHYS - Art Scéniques Rocks

M. Michel NAOUR - Fédération Nationale des Victimes Civiles et Invalides de Guerre

Mme Karine TOP - Centre Permanent pour l'Initiative à l'Environnement de ZUYDCOOTE

Mme Geneviève WILLOT - Restos du Cœur

Un grand merci aux membres sortants pour leur investissement de mars 2018 à fin 2020



Maison de la Vie Associative organise chaque année son Conseil de Maison Extraordinaire pour présenter à ses adhérents et partenaires, le bilan financier et qualitatif de son activité annuelle. Ce temps fort et convivial de notre structure correspond à notre ancienne Assemblée Générale. Face à la crise sanitaire que nous traversons actuellement, l'accès au conseil de ce 1er octobre 2020 fut limité en nombre de participants.



Néanmoins, la rétrospective de l'année a été présentée sous forme de film. Il est consultable avec les rapports moral et d'activités sur notre site internet (www.associations-dunkerque.org).

2020 correspondait au renouvellement des membres du Conseil de la MVA. 12 postes étaient disponibles. La Maison de la Vie Associative souhaitant rester un lieu d'échange et de démocratie, n'a pas procédé à l'élection des membres du Conseil le 1er octobre.

300 associations ont reçu les documents et pouvaient voter. 93 se sont exprimés dont 2 nuls. Les candidats suivants ont été élus le 13 décembre 2020 jusqu'à 2022 :

- ▶ M. Gérard CHAVY / Coordination Culturelle en Région Dunkerquoise (CCRD)
- ▶ M. Jean-Louis DECOSTER / Secours Populaire Français-Comité de Dunkerque Dunes de Flandre.
- ▶ M. Grégory GOTTRAND / Les Chevaliers du XXème siècle
- ▶ Mme Dany HEYMAN / Sporting Dunkerquois
- ▶ M. Bruno KIECKEN / Dunkerque solidaire avec eux
- ▶ M. Bernard LECOMTE / Aide Familiale A Domicile
- ▶ M. Pascal MATTHYS / Art Scéniques Rocks
- ▶ M. Michel NAOUR / Fédération Nationale des Victimes Civiles et Invalides de Guerre (FNVCIG)
- ▶ Mme Véronique PETIT BOUTRY / Odea amcala
- ▶ Mme Jocelyne PACCOU / Chorale Crescendo
- ▶ M. Patrice ROCHART / Les Papillons Blancs
- ▶ Mme Karine TOP / Centre Permanent pour l'Initiative à l'Environnement de ZUYDCOOTE (CPIE)

Les membres du Conseil de Maison de la MVA

Siègent au Conseil MVA de fait, Mme Joëlle CROCKEY, Présidente Aduges et Mme Marjorie ELOY Adjointe au Maire de DUNKERQUE et M. Franck GONSSE, Conseiller Municipal, tous deux désignés en Conseil Municipal. Le 13 janvier 2021, le Conseil a élu, en présentiel, en son sein 5 membres pour siéger dans le Collège Vie Associative au Conseil d'Administration de l'Aduges : Mesdames Dany HEYMAN, Véronique PETIT BOUTRY et Jocelyne PACCOU. Messieurs Gérard CHAVY et Grégory GOTTRAND.

Cette formule particulière, en cette période de crise sanitaire a, en partie, permis à nos adhérents d'être informés de l'action de la MVA ... avant de vous retrouver en 2021, dans un contexte plus favorable, espérons-le, à l'engagement citoyen et associatif, au lien social et aux temps de partage collectif.

En 2020, le Conseil s'est réuni 2 fois.

Le Collège Associations est force de propositions pour faire évoluer le projet de la MVA et représenter la parole des associations sur le territoire de la CUD.

N'hésitez pas ! Rejoignez-nous en 2022 !



PAROLES D' ASSOS

Un accompagnement super. Grâce à la MVA, on a accédé au dispositif «Mon compte asso» et différents financements. Un accompagnement adapté à tout public et tout niveau informatique. Ça a super bien marché !

Dunkerque Flysurfing Club

